

326

g. 197-14

— 5 —

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, portant approbation de la Convention sur la compétence judiciaire et sur l'autorité et l'exécution des décisions judiciaires, des sentences arbitrales et des actes authentiques, conclue le 8 juillet 1899, entre la France et la Belgique. (N° 183, année 1900.)

(Nommée le 7 Juin 1900.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : LEGRAND. *Rapporteur*
2^e — MORELLET. *Secrétaire*
3^e — MAXIME LECOMTE.
4^e — BERNARD. *Président*
5^e — CICÉRON.
6^e — BONNEFILLE.
7^e — HUGUET.
8^e — BATAILLE.
9^e — N***



12 juin 1900

La Commission chargée d'examiner
le projet de loi portant approbation
de la convention sur la compétence
judiciaire et sur l'autorité et
l'exécution des décisions judiciaires
des sentences arbitrales et des
actes authentiques conclus le
8 juillet 1899 entre la France
et la Belgique s'est réunie
le 12 juin 1900 dans le
local du 9^e bureau, à 14^h 1/2.

Étaient présents M. M.
Bernard, Bernafille, Legrand,
Morellet et Thomas

Les membres présents ont
rendu compte du mandat
à eux donné dans les bureaux
qui les ont réunis et élu
président ~~provisoire~~ M. Bernard
et secrétaire M. Morellet.

Après un examen sommaire
du projet et en l'absence
de 4 des membres de la
commission, celle-ci s'est réunie
à une date ultérieure qu'elle
peut son président de fixer
à son jour prochain.

La séance est levée à 18^h
Le Président

Jerny

Le Secrétaire
Morellet

21 juin 1900

La commission s'est réunie sous la présidence de M. Bernard, à 1^h 1/2, dans le local du 8^e bureau. Étaient présents M. M. Bernard, Cicéron, Thomas, Legrand, Huguet, Morellet.

M. Morris, garde des Sceaux, donne des explications sur la convention soumise à l'approbation du Sénat. Ces explications portent plus particulièrement sur les articles 1, 2 et 11 de la convention.

M. Legrand est nommé rapporteur :

La séance est ensuite levée, à 2 heures 1/2.

Le Président

J. Bernard

Le Secrétaire

H. Morellet

26 juin 1900

La Commission s'est réunie sous la présidence de M. Bernard, à 3 heures. Étaient présents M. M. Bernard, Bonnefille, Huguet, Maurice Lecointe, Legrand, Morellet, Clémens, absents : M. M. Cicéron et Bataille.

M. Legrand donne lecture de son rapport, lequel conclut à l'approbation pure et simple de la convention.

La commission adopte ces conclusions. La séance est levée à 3 heures 1/2.

Le Président

J. Bernard

Le Secrétaire

H. Morellet

